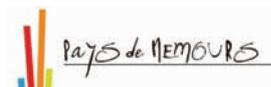
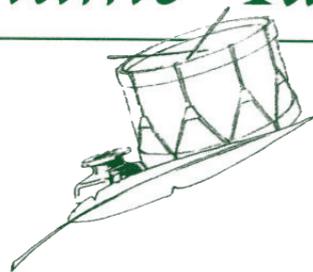




Le « Plume = Tambour »



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - MARS 2022 - N°113

Sommaire

- P 02 Édito
- P 03 ACTUALITÉS
- P 03 Compte-rendu des Conseils municipaux
- P 07 Conseil municipal des jeunes
- P 08 HIER
- P 10 VIE DU VILLAGE
- P 10 L'espace des sports au goût des jeunes
Appel à bénévoles pour le stade
- P 11 Médiathèque Janine Hérisson
- P 12 ENVIRONNEMENT
- P 12 Pont dédié à la faune sauvage
- P 13 Frelon asiatique
- P 14 Tri bac jaune : nouvelles règles
- P 15 Nettoyage de printemps
- P 16 Infos utiles
- P 18 Internet et téléphone
- P 19 VIE ASSOCIATIVE
- P 25 Calendrier des manifestations
- P 27 DÉTENTE
- P 28 INFOS PRATIQUES



Arc-en-ciel à Busseau

© Cosette Briand

DATE DES ÉLECTIONS

Elections présidentielles

- Dimanche 10 avril 1^{er} tour
- Dimanche 24 avril 2^e tour

Elections législatives

- Dimanche 12 juin 1^{er} tour
- Dimanche 19 juin 2^e tour

Comité de rédaction : C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard -
 F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson
 Mise en page : V. Bach
 Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses
 Contact : infocomvsg@gmail.com

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Enfin un peu de lumière au bout du tunnel Covid, en espérant que cette pandémie s'éloigne rapidement et nous permette de vivre les beaux jours sans contraintes sanitaires.

Les élections présidentielles arrivent à grands pas. Plusieurs fois, on m'a demandé qui j'avais parrainé. La réponse est : personne. Pourquoi ? Simplement parce que j'ai été élu par un Conseil municipal qui ne représente pas une couleur mais toutes les couleurs de l'arc en ciel politique. Je ne peux donc représenter un candidat. Du fait de leur nombre, certains candidats à la présidentielle ne peuvent obtenir les 500 signatures demandées pour pouvoir se présenter. Pourquoi ne donner le pouvoir de parrainer qu'à un certain nombre d'élus représentatifs ? Il serait plus logique de l'ouvrir à tous les élus et de façon digitale au lieu d'envoyer des lettres traitées de façon manuelle.

Concernant les finances de la commune et du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), les comptes 2021 sont arrêtés et devraient être autorisés à la divulgation sous peu, vous pourrez les consulter sur le site Internet de la Mairie. Les grandes lignes sont les suivantes :

- Communale : Une bonne gestion des dépenses de fonctionnement. Après quelques angoisses nous avons reçu une dotation supplémentaire qui nous a permis de terminer à environ + 55 000 €. Les investissements se sont déroulés comme prévu, les projets participatifs ont reçu leur subvention rapidement, nous terminons en section investissement à -139 k € car les subventions pour le 27 Gabriel Bachet n'ont pas toutes été versées (127 000 € et 17 000 €) ; idem pour la rue Creuse (23 000 €), elles seront versées en 2022. La commission finance et le Conseil municipal ont décidé de rembourser le prêt à court terme de

250 000 € dès le début de 2022, la trésorerie municipale sera alors aux alentours de 200K €, somme nécessaire en fonds de roulement.

- RPI : très bonne gestion des coûts salariaux qui représentent 70 % des dépenses malgré la pandémie du covid qui a demandé des ressources humaines supplémentaires. L'augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie en septembre ont permis un meilleur rendement mais malheureusement il sera de courte durée car le prestataire augmente ses tarifs le mois prochain... La renégociation d'un prêt nous a permis d'économiser 10 000 €, nous terminons donc avec un excédent de 13 000 € et une dépense en investissement de 15 000 € de moins que prévu, mais qui sera consommée en début d'exercice 2022.

Pour ce qui est de l'orientation budgétaire 2022, voici quelques points :

- Concernant le budget communal, il est prévu la finalisation des quelques projets participatifs restants, la mise aux normes du foyer, l'installation d'un columbarium au jardin des souvenirs, le démarrage de l'étude de la nouvelle mairie et des locaux des services techniques.

- Pour le RPI, nous allons mener une étude pour la création d'un réfectoire dans la cour de l'école de Villiers et l'aménagement d'une cantine à Recloses.

- Pour la section eau et assainissement : nous devrions recevoir une bonne nouvelle concernant la subvention pour le changement des tuyaux d'alimentation en eau route de Nemours ce qui nous permettra de ne pas augmenter les coûts de distribution de l'eau. Le projet de remplacement de la station d'épuration suit son cours.

Thierry Masson

Résumé du Conseil municipal du 14 décembre 2021

DÉLIBÉRATIONS

■ Convention unique avec le centre de gestion

Comme chaque année le centre de gestion propose des prestations aux communes.

Pour la bonne gestion des carrières des agents, les membres du Conseil autorisent, Monsieur le maire à signer la convention unique avec le CDG sur la partie Ressources Humaines, à l'unanimité.

■ Clôture des régies

M. le maire explique qu'à partir du 1^{er} janvier 2022 nous avons l'obligation de proposer aux administrés le paiement en ligne des titres de recette. Afin de faciliter la gestion de ce nouveau service et après avis de la trésorerie, il convient de clôturer nos régies pour permettre aux Villarons un large choix de paiement (espèces jusqu'à 300 €, chèques à la trésorerie et carte bancaire sur le site de la DGFIP).

✓ Vote à l'unanimité.

■ Réfection du toit de l'église

M. le maire explique que le toit de l'église se détériore. Une demande de subvention DETR a été demandée. Le devis est de 16 680 € TTC par la société DAMEME. Monsieur le maire demande au conseil de l'autoriser à effectuer toutes demandes de subventions et aides concernant cette réfection.

✓ Vote à l'unanimité.

■ Encaissement des chèques des accompagnants au repas des anciens

M. le maire demande de fixer le prix des accompagnants au repas des Anciens créé par le CCAS, à 35 € par repas et d'encaisser les chèques sur le CCAS.

✓ Vote à l'unanimité du prix et de l'encaissement des chèques des accompagnants au repas des Anciens.

INFORMATIONS

• Point Commission Stationnement

Présentation du plan de stationnement alterné : à finaliser

Création d'un document de présentation des deux choix de stationnement : à créer

Création du document de vote : à créer

Processus de vote : Thierry et un élu passeront chez les habitants de la rue de l'Église avec une urne. Notre service civique prendra les rendez-vous.

Équipements et investissements : en plus du marquage, un ou deux radars pédagogiques avec une gestion des statistiques de vitesse couplé à une caméra vidéo de contrôle de dépassement de vitesse : La valeur répressive de ce système et sa légalité sont en interrogation auprès de la gendarmerie par notre référent gendarmerie. Les dos d'âne, écluses, gendarmes couchés ont été écartés.

Evaluation des coûts et devis : à faire.

• Entretien du parking du foyer

Nous avons deux prestataires pour l'entretien du parking du foyer, le Conseil décide d'avoir un ou deux devis supplémentaires avant de prendre une décision.

• Jardins communaux

Titouan propose une modification de la durée de la convention de location des jardins communaux, la période actuelle est d'un an et passera par tacite reconduction pour une durée totale de 3 ans, reconductible par période de 3 ans. Pour amener les locataires à économiser l'eau il a été envisagé de faire payer à chacun sa quote-part de consommation. Après étude, le coût administratif et d'investissement serait supérieur au coût de l'eau : 4 m³ utilisés cette année.

• Noël des enfants

De bonnes retombées concernant le spectacle notamment des petits, un goûter-panier a été distribué, et le Père Noël a distribué les cadeaux. Une personne avait fait l'acquisition de cadeaux pour ses deux petits-enfants présents le jour de l'évènement et a demandé au CCAS l'accord de les faire distribuer par notre Père Noël. Les membres du CCAS ont accepté cette demande.

• Visio Procureur

Monsieur le procureur a expliqué ses directions stratégiques :

- Souhait de donner plus de pouvoir aux maires et adjoints sur le rappel à l'ordre, ceci sur un comportement constitutif à une infraction.

- Souhait de prononcer plus de TIG (travail d'intérêt général), il faut que les communes jouent le jeu, prévoient un tuteur. Il faut être habilité par la signature d'une convention avec le procureur, l'assurance est à la charge de l'Etat.

- **Nouveau** : un service de lutte contre les violences conjugales avec priorité de traitement, organisation de l'hébergement et accompagnement. Plus besoin de plainte au poste, les signes objectifs de la violence ou plainte sur un lieu quelconque suffisent.

Les moyens : bracelet anti-rapprochement, téléphone d'urgence, interpellation immédiate, unité judiciaire de conservation des preuves, gestion des violences diverses (pression, séquestre de papiers administratifs...), dépôt de plainte simplifié et lien avec l'association « Paroles de femmes ».

• Proposition d'un nom pour la bibliothèque

Le groupe des bénévoles de la bibliothèque propose de donner le nom de « Janine Hérison » (ancienne résistante, traductrice et résidente sur la commune durant plus de 50 ans) à la médiathèque de Villiers. M. le maire propose que Gabriel Massart prenne en charge l'étude

de cette proposition, une communication plus ample devant être faite aux villarons.

• Dératisation

Le contrat de dératisation vient à terme, il a été décidé de recevoir plusieurs devis avec une augmentation du nombre de passages.

• Modification des binômes

Thomas Bonfils rejoint la commission culture, animation, sport gérée par Guillaume Chapet. Gabriel Massart se consacrera uniquement à la médiathèque et musique en direct avec M. le maire.

• Zéro artificialisation des sols

- Etape 1 (2022) création d'une charte (Parc Naturel Régional et communautés de communes

- Etape 2 : (2024) plus d'extensions possibles sur des terres agricoles, boisées, vergers,..., utilisation des friches industrielles

- Etape 3 (2026) : compensation : pour une surface construite, la même surface doit être rendue à la nature.

- Etape 4 (2030) interdiction de construire sur des terres intra ville/village.

• Investissements 2022

Les Conseillers communiquent les investissements qu'ils souhaiteraient réaliser dans leurs commissions respectives pour 2022.



Résumé du Conseil municipal du 4 janvier 2022

DÉLIBÉRATIONS

■ Mandatement des dépenses d'investissement

Dans l'attente du vote du budget 2022, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Mr le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021 :

Chapitre 21 : 119 000 € / 4 = 29 750 €

Chapitre 23 : 498 000 € / 4 = 124 500 €

■ Attribution d'un nom à la médiathèque de Villiers-sous-Grez

Les bénévoles de la médiathèque de Villiers-sous-Grez souhaitent nommer la médiathèque, « médiathèque Janine Hérison ». Cette initiative s'inscrit dans la volonté de répondre à la critique faite par la CCPN concernant le manque de visibilité de la médiathèque. Soucieux que ce choix satisfasse toutes et tous, les Villarons et Villaronnes avaient la possibilité, jusqu'au 31 décembre 2021, de

« proposer des noms de Villaronnes dont le récit a marqué la commune » (message publié sur Panneau Pocket).

Aucune autre proposition n'a été formulée. C'est donc la proposition des bénévoles de la médiathèque qui sera soumise au vote. Une plaque indiquant le nouveau nom de la médiathèque sera posée. L'inauguration se fera le weekend précédant ou suivant le 8 mars 2022 (journée internationale des droits des femmes). Ou le weekend précédant ou suivant le 17 mars 2022 (date anniversaire de la mort de Janine Hérisson).

Propositions soumises au vote (au nombre de 2) :
1- La médiathèque de Villiers-sous-Grez s'appellera « Médiathèque Janine Hérisson ».

✓ Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

2- Le Conseil municipal autorise l'achat d'une plaque indiquant ce nouveau nom.

✓ Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

■ Numérotation des parcelles rue de l'Égalité et rue du Buisson

Suite aux permis d'aménager concernant la parcelle n° 88 section J, 41 rue de Nemours, au cadastre de Villiers-sous-Grez, il convient donc d'attribuer une adresse pour les futures habitations, au nombre de 3, qui se situent rue de Nemours et rue de l'égalité.

✓ Le Conseil municipal attribue à l'unanimité le n° 41 à la première parcelle au croisement de la rue de Nemours et de la rue de l'Égalité, n° 21 rue de l'Égalité à la parcelle comprenant l'habitation existante et le n° 19 rue de l'Égalité à la parcelle entre la parcelle avec l'habitation existante et la parcelle du 17 rue de l'Égalité.

■ Adhésion des communes au SDESM

Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Souppes-sur-Loing, Chauconin-Neufmontiers et Nantouillet

Après en avoir délibéré,

✓ Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Approuve l'adhésion des communes de Souppes-sur-Loing, Chauconin-Neufmontiers et Nantouillet au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne).

Autorise M.le Président du SDESM à solliciter M.

le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

■ Entretien de l'aire paysagère du foyer

Le choix de l'entreprise pour l'entretien de l'aire paysagère du parking du foyer est repoussé.

M. Martin, auto-entrepreneur intervenant sur la commune, sera contacté.

Yves Loir et Catherine Céraudo ont précisé qu'il faudrait trouver une solution pour l'entretien de cette zone. Les agents communaux peuvent assurer la tonte et l'arrosage. Catherine Céraudo confirme le manque de bras, pour un entretien régulier avec des volontaires.

■ Amende de police 2022

M. le maire présente le projet de places de stationnement en face du parvis de l'église validé par la commission stationnement pour faire une demande de subvention d'amende de police. Le montant de l'opération s'élèverait à 21 530 € HT. Les membres autorisent M. le maire à effectuer les démarches concernant l'amende de police et à signer les documents relatifs.

INFORMATIONS

- Le Remboursement du prêt à court terme de 250 000 € du crédit agricole, proposé par la commission finances, sera effectué au 15 Janvier 2022.

- Galette et vœux sont annulés.

- Jardins communaux : 2 demandes et 2 désistements, Titouan Poncelin prend en charge les signatures et paiements des locations.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- La commission sécurité du RPI se réunira le mercredi 5 janvier, pour étudier le rapport PPS et le fonctionnement des alarmes incendies.

- Une étude sur le transport à la demande sera faite auprès des Villarons pour connaître leurs besoins et déposer notre dossier sur le bureau de la présidente de la CC.

Résumé du Conseil municipal du 1^{er} février 2022

DÉLIBÉRATIONS

■ Dépouillement du vote du stationnement rue de l'Église et décision du Conseil : Stationnement Circulation

Les riverains de la rue de l'Église ont eu la possibilité de voter :

Après le dépouillement, le Conseil municipal se prononcera, sans aucune consigne et vote libre de chaque élu.

95 % des riverains sont satisfaits du passage des élus pour collecter les votes.

Résultat :

2 votes blancs,

53 votes pour les places de stationnement marquées

16 votes pour les places de stationnement alternées.

La phase d'aménagement proprement dite va commencer, Yves loir a démarché différentes entreprises afin d'obtenir des devis.

Remerciements aux habitants qui étaient très impliqués dans le vote et dans la réalisation du test. Remerciements à Yves Loir et Yves Lechevallier pour le difficile travail effectué.

✓ Le conseil valide, à l'unanimité, les places de stationnement marquées.

■ Réactualisation de devis concernant la dalle du kiosque et du portique au Larry

Les premiers devis datant de 8 mois ont été réactualisés. Malheureusement ces devis ont subi une hausse de prix en raison de la crise sanitaire. Le montant actuel de l'entreprise choisie, TMJ, s'élève à 3 400 € HT soit 4 080 € TTC.

✓ Proposition validée à l'unanimité.

■ Autorisation d'octroyer à M. Yves Lechevallier la possibilité d'acheter du matériel de projection pour la mairie

La mairie ne peut réaliser un achat auprès d'un commerce spécialisé dans l'audiovisuel. Vu la nécessité d'acquérir un tel matériel pour les manifestations culturelles régulièrement organisées

à la médiathèque de Villiers, et vu les spécificités techniques d'un tel achat, il est demandé au Conseil municipal l'autorisation d'octroyer à M. Yves Lechevallier la possibilité d'acheter du matériel de projection pour la Mairie. Ce qu'il dépensera pour la municipalité dans ce cadre lui sera remboursé par la suite.

✓ Le Conseil municipal vote à l'unanimité

■ Utilisation du broyeur

Le broyeur a été demandé deux fois et utilisé une fois par un particulier.

La mise en place du broyage pour les particuliers demande un minimum d'information et de coût (le broyeur consomme environ 30 litres d'essence pour 7 heures d'utilisation). Il est donc proposé une modification du prêt : une participation aux frais de 20 € la demi-journée et deux fois le temps passé en TIC (Travaux d'intérêt communal) ou don équivalent en heures de SMIC.

Demande de Françoise Hubert.

✓ Vote, à l'unanimité, pour un forfait de 20 € à la demi-journée et deux fois le temps passé en TIC.

■ Achat des droits de projection du film *Donne-moi des ailes*

Concernant la projection du film *Donne-moi des ailes* de Nicolas Vanier, il est demandé au Conseil municipal l'autorisation d'en acheter les droits de projection auprès de la société RDM-VIDEO, 125-127 boulevard Gambetta, 95110 Sannois. Conformément au devis présenté, le montant de cet achat est de 158,25 €.

✓ Le Conseil municipal vote à l'unanimité

■ Projet participatif verger communal

Des pommiers ont été donnés par le PNR.

Le coût du budget participatif s'élève à 5 800 € HT dont 3 500 € de subvention.

M. le Maire présente le devis Urbanext concernant l'installation de mobiliers urbains (poubelles et tables de pique-nique) d'un montant de 4 238 € HT.

✓ Le conseil vote, à l'unanimité, ce devis.

■ Chemins forestiers

La commission « Chemins » a demandé à l'association Sauvebois de mettre des panneaux indicateurs à l'entrée des chemins bordant le village. Trois chemins sont sans nom.

La commission propose de les nommer : chemin Croix st Jacques, chemin du Bas du Rocher et chemin de la Grotte du Curé.

✓ Vote à l'unanimité

INFORMATIONS

• Villiers candidate pour le Village du Parc du Gâtinais le week end du 11 et 12 juin.

• Rénovation en cours des vestiaires du stade, une demande de subvention sera faite pour l'isolation thermique du bâtiment (fenêtres et murs) et pour des travaux de toiture et d'électricité.

• Pour l'entretien du parking du foyer, une proposition sera faite à l'entreprise de Cédric Marmion.

• Election présidentielle 10 et 24 avril et élections législatives 12 et 19 juin, merci aux conseillers d'être présents pour ces dates.

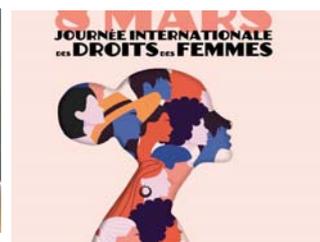
Du fait de difficultés de transport des jeunes en service civique, M. le maire propose de rouvrir la discussion du projet participatif concernant l'acquisition par la commune d'un véhicule électrique « Zoé ».

.....



Bonjour,

Nous sommes Sarah et Lutèce, nous avons 10 ans, et nous nous étions présentées pour les élections du Conseil Municipal des Jeunes. Malheureusement, cela a dû être annulé car il n'y avait pas assez de candidats. Nous avons été déçues et tristes car on aurait bien aimé partager nos idées. Plusieurs sujets nous intéressent : **l'environnement** (on aurait aimé planter des fleurs et des arbres dans le village), **les loisirs** (on aurait aimé organiser des événements sportifs et culturels). On aimerait aussi mettre en place des actions pour **la journée de la femme** en 2023. Du coup, on aimerait organiser **une réunion** avec d'autres jeunes pour réfléchir à des idées et organiser des projets tous ensemble. Si tu es intéressé, si tu as des idées, rejoins-nous à la mairie le samedi **2 avril à 10h00**. A bientôt !



Sarah & Lutèce

Repas des anciens

Le 5 décembre 2021, une cinquantaine de Villarons s'est retrouvée au Foyer pour un excellent repas offert par la Municipalité de Villiers. Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, les déplacements ont été réduits au minimum... Mais une heureuse parenthèse a été offerte par Mélanie et Claude Lesmier qui ont animé des moments de détente avec des mimes de chansons connues de tous !

Merci à notre traiteur Villaron, Vincent Julien Vadbled, aux bénévoles qui ont décoré les tables et à la Municipalité pour ce dimanche convivial !



Noël des enfants



Samedi 12 décembre le CCAS a proposé aux écoliers du RPI de Recloses et Villiers un spectacle de la compagnie « Rockwithyou » auquel les enfants étaient invités à participer par des jeux de questions réponses, des chants et des danses. Après la représentation, les petites Villaronnes et les petits Villarons ont reçu des mains du Père Noël les cadeaux commandés et préparés par les lutins du CCAS.

Illuminations de Noël à Villiers



AU REVOIR...



Roger Magert et Nati Colas présidant le vernissage du salon de peinture.

Roger Magert était né le 3 janvier 1951. Abandonné à sa naissance, il arrive à Villiers dans une famille d'accueil à l'âge de 9 mois. Il y vit une enfance et une adolescence dissipées mais heureuses, choyé par ses parents nourriciers.

Adulte, il retrouve ses frères et sœurs avec lesquels il noue de solides liens familiaux. D'un premier mariage, il deux enfants, Olivier et Agnès puis, après sa séparation, il rencontre Francine, se remarie en 1977 et ils ont la joie d'être parents d'Alexandre en 1980. Il exerce différentes professions avant de devenir agent à la DDE pendant 15 ans. De retour à Villiers dans les années 1990, il s'engage dans la vie associative et au service de la Commune.

Conseiller municipal avec Alain Champion puis premier adjoint avec Brigitte Delahaye-Audrain, il a beaucoup donné pour notre village qu'il aimait tant.

Membre puis président du Club des Aînés, membre également de l'Amicale villaronne, il présidera cette association pendant 18 ans jusqu'à ce mois de février où il nous a quitté.



Michel Cotterot

Né à Fontainebleau le 22 octobre 1949, d'une famille de quatre enfants, tu as passé toute ta jeunesse à Montereau avec ton frère et tes sœurs. C'est dans un petit garage sur Fontainebleau que tu as commencé à travailler.

Ce fut l'occasion de rencontrer Evelyne, celle avec qui tu as partagé ta vie. C'est un an plus tard que vous êtes devenus Villarons après fiançailles puis mariage en 1974. De votre amour sont nées Sandra puis Delphine. Tu as vécu quelques temps à Blois comme chef de magasin puis, raisons professionnelles obligent, tu es parti vivre dans le Nord de 1981 à 2012 comme chef d'expédition au journal Nord Eclair.

Retraité, tu as décidé de venir vivre dans notre village et profiter de ta famille qu'Adrien en 2003 puis Loriane en 2008 sont venus égayer pour ton très grand bonheur. Tu as œuvré pour plusieurs associations comme l'ESF (l'Entente Sportive de la Forêt) dont tu as été président, le Coq Chantant, association Villaronne dont tu as été un membre actif. Enfin, tu as été élu conseiller municipal de la commune et participé à plusieurs commissions. Tous ceux qui t'ont connu garderont un souvenir ému pour ta bienveillance.
Salut Michel !

Jean-Pierre Girard

A la retraite de Francine, c'est avec regret qu'il quitte Villiers mais avec joie qu'il s'installe dans le Loiret près de son fils et de ses petits-enfants. D'un caractère sociable, tourné vers les autres et toujours prêt à rendre service, Roger va beaucoup manquer à ses amis et à la vie associative du village à laquelle il n'a jamais cessé de participer activement malgré l'éloignement et la maladie.

Françoise Hubert

L'espace des sports remis au goût des jeunes



L'espace sport (foot, basket, pétanque) propose aux jeunes des améliorations concrètes. La Communauté de Communes du Pays de Nemours a financé un abri pour vélos qui s'inscrit dans le projet voies douces qui doit relier les villages entre eux. Un rocher d'escalade pour les jeunes de 6 à 12 ans accompagnés est installé. Il permet déjà aux jeunes de s'initier à la varappe. Les prises de couleur (jaune, vert, bleu, rouge) comme pour les pistes de ski permettent de mesurer la difficulté des itinéraires. Bien qu'il ait coûté 10 400 € tout compris, avec la subvention de la Région, il nous coûte environ 2 000 €. Rappelons que les subventions de la Région pour ces équipements ont été ga-

gnées par l'équipe municipale lors d'un concours de projets écologiques et participatifs. 80 % de subvention pour la commune et 100 % pour les associations. Par exemple le projet de l'association Sauvebois (signalétique sur les sentiers) obtient une subvention de 100 % du projet. Un kiosque est en cours de construction pour permettre aux jeunes de se réunir tout en étant abrités. C'est un octogone avec des bancs. Il va coûter 12 150 €, plus l'installation, la Région le finançant à hauteur de 10 000 €. D'autres améliorations sont prévues comme la réfection de la maisonnette-vestiaires, les barrières du tour du stade pour lesquelles des subventions ont été demandées.

Jean-Pierre Girard



Appel aux bénévoles Projet de réaménagements des tribunes du stade

Dans le cadre d'un projet mené par la municipalité, l'ESF, et des volontaires de la commune, un appel au bénévolat est lancé pour réaménager les tribunes du stade de Villiers-sous-Grez.

Il y a plus d'une dizaine d'années les hauteurs du stade, entre le terrain de football et le chemin montant à la grotte du curé étaient encore dotés d'espaces naturels aménagés afin de permettre aux familles et divers spectateurs de venir assister aux matchs de football et aux événements sportifs. L'objectif de ce projet est de rafraîchir ces aménagements en procédant à :

- Un nettoyage des espaces : retirer les arbres morts jonchant le sol, débroussailler et dégager les voies d'accès

- Rénover et sécuriser les vestiges des anciens bancs, retenues, escaliers, etc.
 - Installer des aménagements complémentaires
 - Utiliser un maximum de matériaux de récupération
- L'intérêt est de conserver l'environnement naturel, tout en permettant l'utilisation des hauteurs afin de créer des espaces accessibles aux familles et ainsi bénéficier du panorama offert par ces différents points de vue.

Le premier rendez-vous de « travail » est prévu pour le 02 avril 2022 (heure à préciser). Si vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie : mairie@villierssousgrez.fr ou tel : 01 64 24 21 03

Paul Lanouguère

Nom de la médiathèque Janine Hérison



Les bénévoles de la médiathèque de Villiers-sous-Grez souhaitaient la nommer « médiathèque Janine Hérison ». Cette initiative, validée par le Conseil municipal, s'inscrit dans la volonté de donner plus de visibilité à notre médiathèque.

Soucieux que ce choix satisfasse toutes et tous, les Villaronnes et Villarons avaient la possibilité, jusqu'au 31 décembre 2021, de « proposer des noms de Villaronnes dont le récit a marqué la commune » (message publié sur Panneau Pocket).

Aucune autre proposition n'a été formulée. C'est donc la proposition des bénévoles de la médiathèque qui a été soumise au vote lors du Conseil municipal de janvier. Pour mener à bien ce projet, une plaque indiquant le nouveau nom de la médiathèque sera posée. L'inauguration se fera ultérieurement.

Janine Hérison est née en Haute-Savoie en 1923. Pendant la guerre, elle s'engage avec sa sœur Mado dans la Résistance, et aide des familles juives. Ces actions sont mentionnées dans le livre de Michel Germain et Robert Moos, *Les Sauveteurs de l'Ombre - Haute-Savoie 1940-1944*, paru en 2010 aux éditions La Fontaine de Siloé. Janine et Mado recevront le diplôme de *Sauveteur de l'Ombre* en reconnaissance de leur engagement.

En 1946, elle participe aux procès de Nuremberg en tant que traductrice anglais/français. De retour en France, Janine Hérison, entre aux éditions Gallimard, plus précisément à la Série Noire, créée en 1945 par Marcel Duhamel. Elle en deviendra vite un des piliers, traduisant de nombreux auteurs. Citons, entre autres, *Samia* de GB Edwards, pour lequel Janine Hérison a reçu des mains de Maurice Nadeau le célèbre prix Baudelaire en 1983, prix destiné à couronner la meilleure traduction française d'un ouvrage de fiction en anglais. Elle a également traduit des ouvrages pour la jeunesse, parmi lesquels *Moi, Boy et Escadrille 80* du célèbre Roald Dahl. Janine Hérison s'était installée à Busseau au début des années 60. Elle y a vécu jusqu'à sa mort

le 17 mars 2014. Elle adorait Busseau, Villiers et ses alentours, disant à qui voulait l'entendre qu'elle n'était heureuse qu'ici, que c'était un bonheur quotidien de pouvoir vivre et travailler dans ce petit paradis.

En nommant la médiathèque « Janine Hérison », nous salvons l'engagement d'une Résistante, d'une femme de lettres et d'une Villaronne.

Gabriel Massart

La mairie accueille une nouvelle volontaire en service civique !



Chloé Million, 25 ans, diplômée d'une Licence de Géographie et d'Aménagement du territoire de l'Université d'Angers, est la nouvelle volontaire en service civique à la mairie de Villiers-sous-Grez jusqu'au 17 août 2022.

Encadrée par Christine et Thierry, Chloé s'occupera principalement de la communication au travers des réseaux sociaux, ainsi que dans le village. Elle sera à votre écoute et travaillera en appui des commissions pour vos questions, vos projets et vos initiatives dans le domaine de la protection environnementale, des enjeux écologiques et sociaux. Elle réalisera également divers projets en lien avec la sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Contact : serviceciviquevilliers@laposte.net
Téléphone Mairie : 01 64 24 21 03

Un pont dédié à la faune sauvage

C'est en 1967 que le tronçon Nemours-Auxerre de l'A6 (Autoroute du Soleil) est ouvert à la circulation.



Aujourd'hui, le tronçon sur Nemours (2 X 3 voies) se voit doter d'un pont très particulier. On voit déjà les arches sur le terre-plein central s'élever. Les travaux dureront environ un an avec successivement les fondations et appuis puis le tablier, les remblais d'accès, enfin tous les équipements et aménagements écologiques. Il s'agit d'une infrastructure particulièrement solide car l'ouvrage doit supporter le poids de la terre végétale et des aménagements paysagers. A proximité, des mares peuvent être creusées, des abris et des caches sous forme de dépôt de foin, des pierriers seront installés.

L'ouvrage de 4,4 M d'euro est financé, construit, géré et suivi par l'APRR (Autoroutes-Paris-Rhin-Rhone). Des partenariats pour la gestion ultérieure peuvent être conclus avec l'Office National des Forêts par exemple. La sécurité pour les automobilistes sera renforcée notamment par la reprise et le renforcement des clôtures existantes.

Ce pont est appelé écopont ou « passage à faune ».

Il faut dire que la construction de l'autoroute a coupé tout passage de la faune sauvage dans ce secteur de la « Commanderie ». Ce pont lui est donc dédié. Il sera interdit aux piétons, cyclistes et autres engins humains. Ce projet des (APRR) s'inscrit dans les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique initiés en 1990. En partant de Paris ce passage à faune dit « de Fontainebleau » est le premier rencontré sur l'autoroute A6. Les suivants sont prévus

dans l'Yonne, à Savigny sur Clairis à environ 40 km puis dans la forêt dite du Gâtinais nord puis à Fleury la Vallée et enfin à Monéteau dans la banlieue d'Auxerre. Au total, le Groupe APRR va réaliser un programme de 19 Ecoponts sur l'ensemble de son réseau entre 2021 et 2023, menant ainsi une action de préservation de la biodiversité des milieux traversés par son réseau autoroutier.

Villiers-sous-Grez a été choisi suite au constat de la présence dans cette zone de réservoirs de biodiversité et de milieux humides importants. Elle nécessite cependant de respecter les zones Natura 2000 et de limiter le remaniement de l'environnement. Elle s'adapte au mieux aux remblais existants et évite la proximité des aires de stationnement. « Ici, nous avons eu des contraintes fortes liées au Massif de Fontainebleau » nous précise Philippe Dehay, conducteur d'opérations grands projets de l'APRR.

Ce pont de plus de 25 m de large sera doté d'aménagements sur et à ses abords pour guider les animaux. Pour la grande faune, il est prévu une visibilité jusqu'à l'autre côté du pont afin que chaque animal ne se sente pas entré dans une nasse. Des brise-vues et des panneaux occultants seront également posés afin que les animaux ne puissent voir ni l'autoroute ni les phares des automobilistes.

Si l'écopont est prévu pour la grande faune sauvage, des études effectuées sur les ouvrages existants (avec l'utilisation de pièges photographiques) montre que la faune locale de toute sorte s'y engage et participe à leur alimentation, reproduction, repos et dispersion...



Y-a-t-il des risques vis-à-vis des espèces protégées aux alentours ? Aucune espèce protégée de mammifère n'a été recensée. Par contre 15 espèces de chiroptères (chauves-souris), 3 espèces de reptiles et 1 espèce de sauterelles ainsi que 2 espèces d'oiseaux ont été considérées comme potentiellement présentes à proximité de l'ouvrage.

Le dossier a été présenté à la commune de Villiers-

sous-Grez et à l'ONF et a été reçu avec satisfaction. Chacun s'accorde cependant à dire qu'il faudra réduire au maximum le risque de fréquentation humaine de l'écopont pour lui rendre toute son efficacité. Toute présence humaine, aussi frustrant que cela apparaisse, sera évidemment interdite pour des raisons évidentes.

Jean-Pierre Girard

.....

Le Frelon Asiatique : un invasif nuisible !



Le frelon asiatique présent en Seine-et-Marne est en constante augmentation ! 10 nids en 2015, 100 nids en 2016, 500 en 2017, 800 en 2018...

Comment se développe le frelon asiatique ?

Les mères fondatrices issues des nids de l'année précédente, fondent des nids embryon (cidessous). Ces nids donnent naissance à une quinzaine de frelons qui vont aller construire un nid primaire.

Le nid secondaire peut atteindre 50 à 80 cm de large et les plus gros une hauteur de 1 m et peuvent contenir jusqu'à 6000 frelons. La pleine activité du nid secondaire est atteinte au mois d'août. A ce moment le frelon est présent dans les ruchers où il cause de nombreux dégâts mais aussi présent sur les lieux où il y a du sucre et des protéines, les marchés par exemple.

Au mois de novembre le nid va laisser partir jusqu'à 400 mères fondatrices fécondées qui vont hiberner très souvent à proximité du nid de départ. Ces fondatrices ressortiront au mois de mars pour fonder une nouvelle colonie. Le nid se détruit progressivement au mois de décembre, il n'y a plus de colonies pendant l'hiver.

La lutte contre le frelon asiatique :

Le piégeage est très efficace aux mois de mars et avril, il permet de piéger les mères fondatrices. Il doit être fait près des bâtiments où s'installent volontiers les nids primaires. Le piégeage doit être

arrêté ensuite car il causerait plus de dégâts sur les autres insectes.

Le piège le plus simple est le plus efficace : dans une bouteille d'eau trouée sur les côtés, mettre un mélange de 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière, 1/3 de sirop. Ce mélange doit être renouvelé toutes les semaines.

Signaler rapidement la présence de frelons, de nids primaires et surtout de nids secondaires.

Attention le nid secondaire est souvent dans les arbres, mais il peut se trouver dans une haie et là c'est dangereux. Vérifiez vos haies avant la taille !

Trois stades de nids : l'embryon, peu dangereux, sur les murs sous les toits. Le nid primaire, très dangereux, à hauteur d'homme dans les haies, dans les garages les remises. Le nid secondaire plus gros, souvent dans les arbres à grande hauteur (peut chuter) très dangereux aussi, le nid secondaire peut être aussi dans les haies ses dimensions sont importantes.

L'intervention sur les nids est dangereuse ! Cela nécessite des moyens de protection efficaces. **Il ne faut pas approcher d'un nid à moins de 5m.** en dehors du nid, le frelon n'est pas agressif.

Etienne Bréhier

Le geste du tri dans les bacs jaunes se simplifie

Depuis le 1^{er} janvier 2022 tous les emballages et tous les papiers graphiques vont dans les bacs jaunes.



Pour gagner de la place, pensez à les aplatisr !

#touslesemballages

#envrac

#nonimbriqués

#bienvidés

#nonlavés



... et tous les autres **EMBALLAGES** en plastique :
pots, barquettes, films, sachets, blisters ...





Contrôles qualités des bacs jaunes

Des contrôles qualités des bacs jaunes ont été réalisés le 26 janvier et le 9 février 2022 dans notre commune.

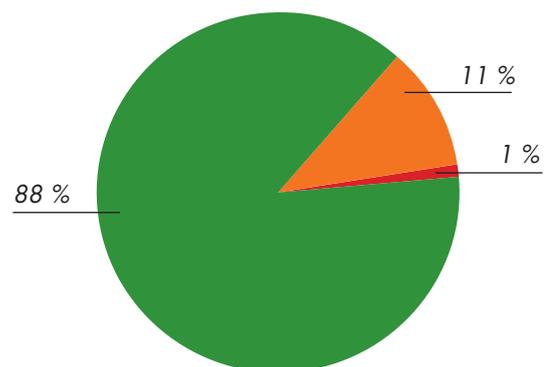
Le personnel du SMETOM passe avant le camion de collecte et vérifie le contenu des bacs jaunes afin de communiquer sur les erreurs fréquentes et en informer les administrés qui pensent bien trier, afin qu'il y en ait de moins en moins. Toutes les erreurs constatées sont cochées au dos de l'étiquette agrafée à la poignée du bac. Ainsi, vous pouvez constater vous-même vos erreurs et les corriger.

Il y a trois couleurs d'étiquettes :

- **Vert** : Félicitations ! Aucune erreur n'a été constatée, votre bac a été vidé.
- **Orange** : Votre bac a été vidé, mais nous avons constaté quelques erreurs, cochées au verso de ce document.
- **Rouge** : Votre bac ne pourra pas être vidé, car il contient des erreurs de tri qui perturbent le recyclage ou qui présentent un danger pour les agents

de tri. Nous vous invitons à vérifier les erreurs cochées au dos de ce document et à les corriger pour que votre bac puisse être vidé lors des prochaines collectes.

Voici le bilan de ce suivi sur notre commune :



*« Les déchets, c'est l'affaire de tous !
Chaque geste compte. »*

Nettoyage de printemps samedi 26 mars

Sacs poubelles et gants seront fournis

**Rendez-vous à 14h30 au foyer Jean-Louis Garban
pour nettoyer les abords du village**



Liberté retrouvée pour cette chouette Effraie relâchée le 30 novembre dernier !



C'est une rescapée : elle avait été trouvée blessée dans le secteur de Réau suite à un choc avec une voiture.

Déposée au centre de sauvegarde de l'association « Chevêche 77 » elle a été mise en observation et soignée, et a pu retrouver la vie sauvage sur notre commune en présence de quelques Villarons très émus !

Etienne Bréhier



Appel à bénévoles pour la création d'une commission environnement à Villiers-sous-Grez

Plusieurs projets sont à l'étude :

- Restauration de vergers, entretien des fruitiers et création d'un verger conservatoire
- Fleurissement des abords des puits, des bords de chemins, prairie fleurie...
- Entretien de la mare de Busseau
- Création de nichoirs à passereaux et à insectes, de gîtes pour hérissons
- Troc de plantes, de graines et de plans de légumes
- Gestion des plantes invasives

Le nettoyage de printemps et le pressage des pommes à l'automne seront reconduits. Et vous, avez-vous des idées pour protéger, préserver et aménager l'environnement à Villiers et Busseau ? Partagez-les avec nous !

Si vous êtes intéressés par cette commission, contactez-nous et laissez-nous vos coordonnées en Mairie : 01 64 24 21 03
serviceciviquevilliers@laposte.net

Réunion le 22 mars à 20h30 au Foyer.

Etienne Bréhier et Titouan de Raucourt

Foire aux plantes Larchant dimanche 3 avril



Foire aux plantes et marché gourmand à Larchant au cœur du village

Exposition vente - Marché gourmand - Troc aux plantes - Restauration sur place

Renseignements

Association Larchant Animation
www.larchantanimation.fr

Contact commission Foire aux plantes
Isabelle Lamy 06 60 80 73 24

ECOBOCO à Villiers-sous-Grez !

Tous les 15 jours, chaque jeudi des semaines paires de 16h00 à 19h00



Ecoboco, c'est une épicerie itinérante qui propose des produits d'épicerie sèche, en vrac, sans emballage. Christine Manzoni, de Moret sur Loing, en est la gérante et sert dans son camion blanc des produits en majorité bio et locaux ou issus de circuits courts.

Dans le camion, vous retrouverez les produits de base de la cuisine (farines, légumes secs, plusieurs

sortes de riz et de pâtes, céréales, sucres, cafés, thés et tisanes, biscuits, fruits secs, oléagineux, condiments, etc...) mais aussi des détergents, des cosmétiques et des articles zéro déchet. Vous pouvez, bien sûr, venir avec vos propres contenants (sacs, boîtes, bocaux, etc...) et des bidons destinés aux détergents.

Pour joindre l'épicerie : 06 36 13 12 05

mail ecoboco77@gmail.com

Pour suivre l'actualité sur les réseaux sociaux

Facebook ECOBOCO - Instagram ecoboco_vrac

William, le fromager sera également présent ces mêmes jeudis.



Laissez-vous conter Villiers-sous-Grez Promenade-découverte de son patrimoine



Départ : allée Jean Tardieu, derrière l'église

Parcours : 21 étapes balisées sur 5 km

Durée : 3 heures environ

Possibilité de fractionner la promenade au gré de vos envies.

Au menu

- Les points d'intérêt
- L'histoire des lieux
- Leurs anecdotes



Plusieurs moyens vous sont offerts pour obtenir les commentaires :

- **Chez vous**, avec votre ordinateur en allant sur le site villierssousgrez.fr rubrique vie locale, puis promenades commentées - Fichiers écrits en PDF
- **En vous rendant à la mairie** de Villiers-sous-Grez pour emprunter une version papier, moyennant caution, à ses heures d'ouverture.

Mairie de Villiers-sous-Grez, 5 rue de Larchant
tel : 01 64 24 21 03 - mairie@villierssousgrez.fr
www.villierssousgrez.fr/vie-locale/promenades-commentees

Internet et Téléphone

L'installation de la fibre chez l'habitant est en général déployée avec facilité mais il serait vain de nier des difficultés pour certains qui se retrouvent inéligibles !

Si le problème est résolu en général par la relation client - fournisseur (FAI c.a.d. fournisseurs d'accès à Internet), nous avons été parfois amenés à solliciter notre correspondant de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Que devient le « vieux » réseau cuivre ?

D'ici 2030, la connexion Internet actuelle et téléphonique (réseau cuivre) devrait appartenir au passé. Elle va disparaître progressivement, remplacée par la fibre. Orange a déjà communiqué à l'Arcep (gendarme des Télécoms) ses plans.

Deux étapes sont envisagées :

La première étape a déjà commencé en zone urbaine : on ne remplace plus les réseaux des immeubles ou bâtiments éligibles à la fibre, dès lors « qu'au moins trois opérateurs proposent des abonnements ». Pas d'inquiétude pour les personnes qui ont un réseau ADSL puisque le changement de réseaux n'entraîne en aucun cas un changement de service.

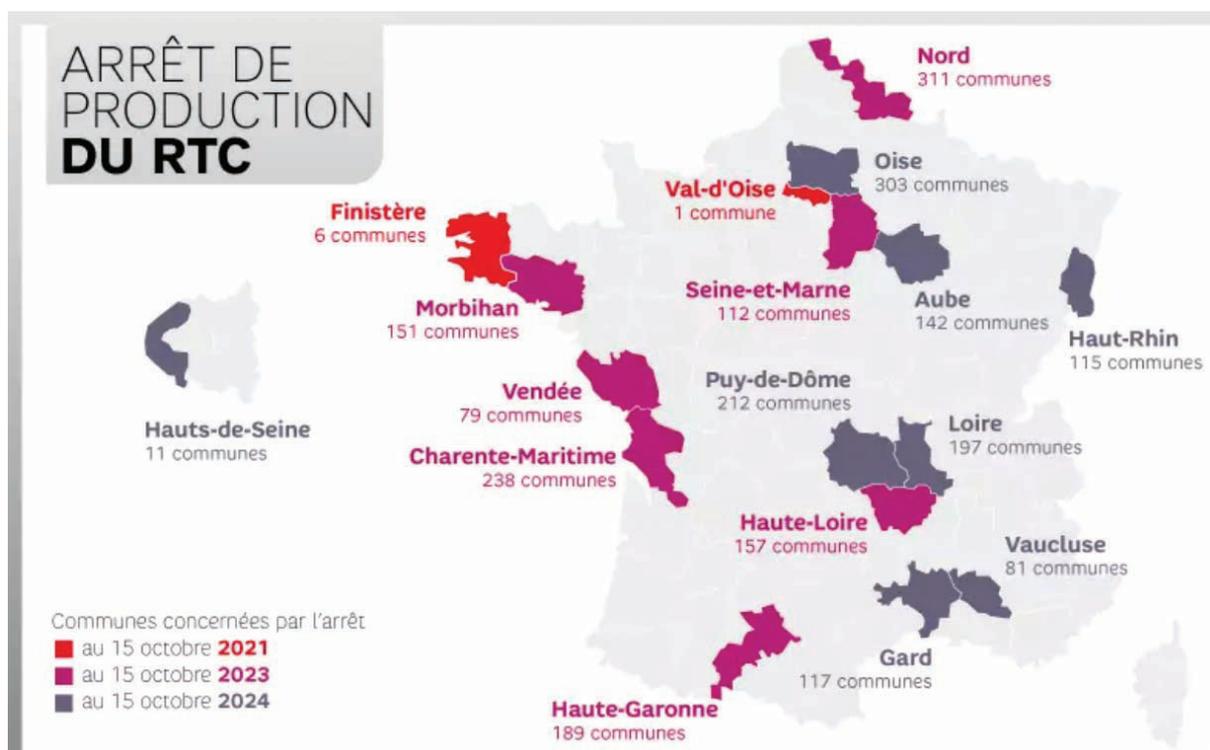
La deuxième étape devrait alors s'opérer aux alentours de 2030, échéance fixée pour l'arrêt définitif de ce dispositif avec la conséquence suivante : il ne devrait plus être possible d'utiliser une ligne téléphonique classique ou une connexion ADSL. Seule la fibre sera utilisée.

La PDG d'Orange précise : dans certaines régions, dans des lieux compliqués d'accès, la «... complétude du réseau sera assurée par d'autres technologies, comme le satellite...».

En France, c'est Orange qui est propriétaire du réseau cuivre et les autres opérateurs lui versent un loyer lorsque des forfaits ADSL sont commercialisés. On ne sait pas ce qu'il en sera des tarifs. La pseudo concurrence ressemble à s'y méprendre à celle de l'électricité or, seul Orange construit, investit et entretient le réseau qui est loué par la « concurrence ».

Enfin, ceux qui ont fait installer la fibre peuvent comparer avec ce qu'ils ont connu. S'ils télétravaillent, assurent des réunions vidéos ou téléchargent de gros fichiers, ils apprécient.

Jean-Pierre Girard



VIDE GRENIER

1^{er} MAI 2022

VILLIERS-SOUS-GREZ

LARRY



Pas de réservation

Emplacement : 3,00 € le ml

Buvette et restauration sur place

A partir de 7 h 30



Salon du livre

Jean-Paul Clément

à Villiers-sous-Grez

Foyer Jean-Louis Garban

Dimanche 27 mars

de 10h30 à 18h00

Pot de clôture 17h00

L'optimisme a payé !! Après l'annulation du Salon du livre en 2020 puis en 2021 en raison de la pandémie, nous voici en mesure de présenter sa septième édition, qui aura un goût de fête particulier.

Ce Salon compte, cette année, autour de quelques autrices et auteurs de grand renom, beaucoup de talents qui s'expriment dans les disciplines les plus diverses : roman, illustration, reportage, documentaire, récit, livres pour la jeunesse, édition...

 Catherine Armessen (roman), Geneviève Bayle-Labouré (jeunesse), Catherine Beaunez (dessins d'humour), Thierry Berlanda (roman), Sorj Chalandon (roman), Dominique Détune (roman), Catherine Dolto (jeunesse), Anny Duperey (roman et récit), Brice Gruet (géographie), Thibault Guichon-Laurier (jeunesse), Jean-Paul Honoré (récit), David Le Golvan (roman), Didier Leterq (jeunesse), Philippe Madral (roman), Eric Mercier (polar), Rebecca Montsarrat (jeunesse), Marie Sizun (roman), Michel Saintillan (illustrateur jeunesse).

 Les éditions « Le Pont du vent » pour la jeunesse, « Prem'édit »...

 Exposition de Michèle Polak sur les livres de marine du XX^{ème} siècle à couverture illustrée.

 Animations : Geneviève Bayle-Labouré, conteuse dira une histoire à l'intention des adultes et ados, une autre à l'intention des enfants. Hélène de Bettignies leur proposera un atelier graphique.

La librairie « L'Empreinte » de Bourron-Marlotte y tiendra un stand proposant les livres des auteurs et autrices qui nous feront le plaisir d'être présents à cette manifestation.

En 2007, Jean-Paul Clément, qui nous a quittés depuis, avait eu la formidable ambition de créer ce Salon du Livre à Villiers. Beaucoup étaient sceptiques quant à la faisabilité de ce projet dans notre petite commune mais ce fut un grand succès. Les six éditions suivantes ont confirmé ce succès. Nous relevons à nouveau le défi et nous espérons que cette septième édition du Salon du Livre Jean-Paul Clément saura encore réjouir de très nombreux visiteurs, tous âges confondus.

Catherine Ballay, Françoise Besnard, Claire Gillardot, Françoise Hubert, Isabelle Laborde-Milaa, Isa Mercure, Michèle Polak (organisatrices du Salon)

Les règles sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.

L'Amicale Villaronne propose
Vendredi 11 mars à 20h45

Foyer Jean Louis Garban de Villiers-sous-Grez

Mort À crédit

Gorloge et le dieu du bonheur

Mise en scène et jeu

Ismaël Ruggiero

Ferdinand, jeune adolescent dans le Paris du début du XX^{ème} siècle, est employé chez un patron ciseleur du nom de Gorloge « qui donne dans la bague, la broche et le bracelet ouvragé ».

Son boulot consistera à trouver d'éventuels clients en frappant à la porte de toutes les bijouteries, horlogeries et quincailleries de la capitale et de sa banlieue. Après une longue recherche infructueuse il finit par trouver un acheteur chinois « un mandarin en vacances » qui lui commande une broche en or massif représentant Bouddha. Une aubaine. Mais une fois ce petit bijou réalisé, il sera mystérieusement perdu ou... volé.

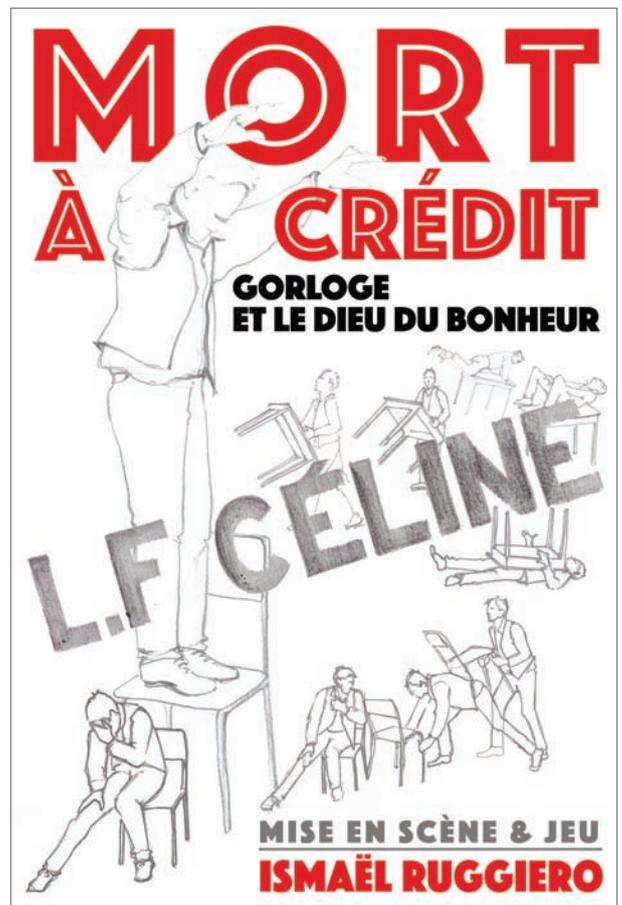
Ferdinand en portera la responsabilité. Licencié, il subira la colère du père, les pleurs de la mère. En plein drame et crises familiales désespérantes mais non dépourvues d'humour, une bouée de sauvetage : le bienveillant Oncle Edouard...

Considéré par certains comme son chef-d'oeuvre, *Mort à crédit* fut un coup de tonnerre dans la littérature française et ça reste le cas, quatre-vingts ans après.

Le style de Céline est un plaisir de jeu pour un comédien. Son écriture est remarquablement rythmée. Les lieux, les objets, les émotions, les personnages, tout apparaît de façon limpide.

Malgré une dureté palpable dans son oeuvre, Céline n'oublie jamais de rester drôle. C'est une de ses grandes forces. Le narrateur est plein d'humour sur la description qu'il donne des gens et de lui-même.

On navigue entre poésie et brutalité, réalisme et invraisemblance, burlesque et drame.



Jouer Céline c'est faire entendre l'auteur qui émeut, qui fait rire et c'est aussi une forme de reconnaissance pour son génie littéraire.

« En vérité mon apport aux lettres françaises a été je crois ceci : rendre le langage écrit plus sensible, plus émotif, le désacadémiser — et ceci par le truc qui consiste en un monologue d'intimité parlé mais transposé — Il s'est agi en réalité d'une petite révolution dans le genre de l'impressionnisme, avant Manet on peignait en « jour d'atelier », après Manet on peignait au grand jour « à l'extérieur » — Immense surprise — on retrouvait le chant des couleurs. J'aurais voulu qu'on retrouve dans les mots le chant de l'âme. »

L.F. Céline

Entrée 15 €, jeunes (à partir de 14 ans),
demandeurs d'emploi 10 €

Réservation et renseignements :
amicale.villaronne77@gmail.com
tel : 09 88 35 52 87

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à cette date.



PhiloZarts

Programme PhiloZarts 2022

Fontainebleau le 6 mars - 18h50 -19h50

cinéma l'Ermitage – 6, rue de France

Femmes de paroles

avec Catherine Fava Dauvergne et Laurence Manesse Cesarini

Delbo Ch., *Auschwitz et après*, Ed. de Minuit, 1995

Fontainebleau le 8 mars - 20h00

cinéma l'Ermitage

Projection puis débat autour du film

A plein temps d'Eric Gravel

Animé par Catherine Fava Dauvergne et Laurence Manesse Cesarini

La Chapelle la Reine, rue du Clos,

le 19 mars de 10h00 à 11h00

pour les enfants de 8 à 11 ans*

Je n'ai qu'une chose à dire... Vive la liberté !

Par Laurence Manesse Cesarini

Larchant le 3 avril à 11h00,

Rendez-vous philoZarts à la salle Sablonnière

L'homme et l'animal, curieux rapport !

Par Laurence Manesse Cesarini

Dans le cadre de la Foire aux Plantes organisée par l'association Larchant Animation

Larchant le 22 mai à 11h00,

Rendez-vous philoZarts à la salle Sablonnière

En mai, fais ce qu'il te plait...

s'agit-il de liberté ?

Par Laurence Manesse Cesarini

La Chapelle la Reine, rue du Clos,

le 4 juin de 10h00 à 11h00

pour les enfants de 8 à 11 ans*

Vous avez dit « vérité » ?

Par Laurence Manesse Cesarini

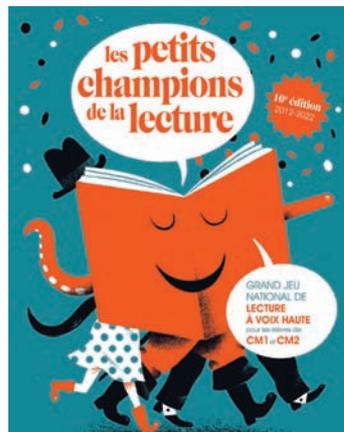
40, rue des Sablons – 77760 Larchant

07 80 01 46 87

philozarts@gmail.com

www.philozarts.fr

Des champions de la lecture à la médiathèque



La médiathèque de Villiers-sous-Grez a l'honneur d'organiser une finale départementale du concours *Les petits champions de la lecture* le samedi 2 avril à 14h00.

Qu'est-ce que c'est ?

L'association *Les petits champions de la lecture* a été fondée en 2012 à l'initiative du Syndicat national de l'édition. Elle est présidée par Antoine Gallimard. Son objet est la promotion des livres et de la lecture.

Les enfants des classes de CM1 et de CM2 sont invités à lire en public un texte de leur choix pendant 3 minutes maximum, extrait d'une œuvre de fiction. Ils sont évalués par un jury constitué d'acteurs locaux de la lecture.

C'est un concours national est organisé en quatre étapes :

- Concours de lecture organisé au sein d'une classe
- Le gagnant de chaque classe participe à une seconde étape à l'échelle départementale
- Une finale régionale a lieu sur Internet (captation vidéo de la lecture de l'enfant)
- Les 14 gagnants régionaux participent la grande finale nationale en juin à la Comédie française

Le jeu *Les petits champions de la lecture* offre un espace de lecture partagée à des milliers d'enfants de tous horizons. Le message que porte cette opération est simple : encourager

la lecture chez les plus jeunes en rappelant qu'avant toute chose, lire est un plaisir, et parfois même...un jeu ! C'est une expérience qui engage la sensibilité de l'enfant, qui révèle des qualités spécifiques et développe sa confiance en lui. Une expérience qui replace la lecture au cœur de la sociabilité et du partage. C'est pourquoi nous aimerions pouvoir vous faire partager ce beau moment en ouvrant cette finale au public. Cependant, cette possibilité dépend de plusieurs facteurs qui ne sont pas de notre ressort et que nous ne pouvons pas prendre en compte pour le moment (nombre de participants au concours, situation sanitaire...) Si toutefois nous parvenions à pouvoir vous en faire profiter, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés sur panneau pocket et par voie d'affichage.

Laetitia Lepaisant



La Plume philanthrope est une association qui accompagne les familles concernées par les troubles spécifiques des apprentissages (dys) et propose des formations dédiées aux professionnels. Les jeunes concernés ont des difficultés à l'école pour lire (dyslexie), pour écrire (dysgraphie, dyspraxie ou trouble de la coordination motrice), pour parler (dysphasie) ou pour avoir un raisonnement logico-mathématiques (dyscalculie).

Les jeunes concernés âgés de 8 à 17 ans peuvent participer à un stage de 4 jours ou des week-ends avec des intervenants qui leur proposent de découvrir des outils technologiques de compensation pour les soulager dans le cadre de leur scolarité, de participer à des séances de slam pour créer des textes et les mémoriser, du théâtre pour restaurer l'estime de soi souvent abîmée. Les parents aidants ne sont pas oubliés

Médiathèque
Janine Hérisson
Villiers-sous-Grez
Allée Jean Tardieu, derrière l'église et le foyer rural

2021 2022

Lecture
par une comédienne
ou un comédien
d'un texte
qui lui tient à cœur

Conte,
nouvelle,
théâtre,
poésie,
Extrait de roman...

**BONNES
NOUVELLES**

Samedi 5 mars 2022 à 18h30

Marc Berman lira « Le nez »
de Nicolas Gogol

Les règles sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées

- Entrée libre -

Bonnes Nouvelles

Samedi 5 mars à 18h30

Vous aurez le plaisir d'entendre Marc Berman vous lire « Le nez » de Nicolas Gogol.

Samedi 2 avril à 18h30

programmation en cours

Je vous invite à venir partager ces jolis moments de lecture à voix haute qui seront suivi d'un échange informel et sympathique autour d'un petit verre.

Isa Mercure

et l'association leur propose des temps d'échange, des séances de découverte des outils de compensation et des séances de relaxation.

Les prochains stages se dérouleront les week-ends du 19-20 mars et 21-22 mai.

Pour toute information, vous pouvez écrire à : laplumephilanthrope77@gmail.com ou téléphoner au 06 14 90 66 07.



Course d'orientation

Balise 77, le club de course d'orientation de Fontainebleau Avon organise un championnat régional en forêt de Recloses.

Le club accueillera en parallèle de ce championnat des non-licenciés qui veulent se faire plaisir sur des circuits d'initiation, de loisir, chronométrés ou non.

Vous pouvez venir en famille ou seul ; en marchant ou en courant ; en mode santé, loisir ou compétition, c'est comme vous voulez.

Informations sur le site du club

<http://balise77.com/site/>

Atelier souplesse

En partenariat avec l'Amicale Villaronne



C'est quoi : Atelier de relâchement corporel et de renforcement en douceur des muscles et des articulations

Pour qui : Tout public

Où : Au foyer, dans la salle de danse au sous-sol

Quand : Lundi soir et jeudi matin

Avec qui : Hélène de Bettignies, diplômée FCNP4

Combien : 15 € la séance + adhésion à l'Amicale villaronne 10 € par an.

Contact

Hélène de Bettignies - 06 66 143 103

Tennis club



Bonjour à tous!

L'hiver est encore là pour quelques semaines mais la belle saison approche... Le court de tennis sera nettoyé professionnellement fin mars pour être parfait pour le printemps!



La Team Tennis... son président d'Honneur Pierre Champion, et la relève !
Carl, Nico, Augui, Sandrine & Ria

Dans un cadre forestier unique, notre court de tennis est situé à la sortie du village sur la route de Bourron. Il est accessible aux adhérents - pour une cotisation défiant toute concurrence, servant principalement à l'entretien du court.

La période de cotisation est désormais d'avril à avril. Nous étions presque 40 adhérents l'année dernière, nous comptons sur vous pour dépasser ce nombre.

Restez informé de notre activité avec la page www.facebook.com/TCVilliers
au 06 80 51 80
ou par mail tennisvsg@gmail.com.

Calendrier des manifestations

MARS

- 5 mars - Bonnes nouvelles
- 11 mars - Mort à crédit
- 26 mars - Nettoyage de printemps
- 27 mars - Salon du livre

AVRIL

- 2 avril - Bonnes nouvelles
- 2 avril - Concours de lecture

MAI

- 1^{er} mai - Vide grenier

JUIN

- 8 juin à 18h00 - Présentation au Foyer du concert ProQuartet du 12 juin par les musiciens
- 12 juin à 17h00 - Concert ProQuartet à l'Eglise Saint-Etienne de Villiers-sous-Grez
- 18 juin et 19 juin - Concert de la chorale « A Travers Chants », Misa Tango de M. Palmeri
Direction Bernard Leroy



Calendrier des matchs de Football à Villiers-sous-Grez

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
CDM*	20 mars	03 avril -24 avril	15 mai	5 juin
Seniors	20 mars	03 avril -24 avril	15 mai	5 juin
Plateaux	petites rencontres les samedi de 14h00 à 15h00			
Equipe de petits 5/7 ans	12 mars			
Equipe de petits 7/8 ans		9 avril	14 mai	

* Championats du dimanche matin



Création de bijoux à Villiers-sous-Grez



Je suis Muriel, Villaronne depuis 14 ans. Après une formation en 2021, j'ai décidé d'installer mon atelier de création de bijoux à Villiers-sous-Grez au 3 rue de Larchant.

J'y confectionne des bijoux en argent 925, en bronze et en cuivre. Passionnée depuis l'enfance par les bijoux, j'ai eu envie de créer mes propres bijoux et de partager cette passion. Je crée des modèles uniques et je peux réaliser des bijoux sur commande. Selon le bijou, il me faudra de 2 jours à plusieurs semaines afin d'obtenir un résultat définitif.

Mon atelier est ouvert si vous souhaitez le visiter, n'hésitez pas à me joindre, je serai ravie de vous y accueillir.

A très vite,

Atelier 925 - Muriel Verdier - Artisane bijoutière -
3 rue de Larchant 77 760 - Villiers-sous-Grez
06 03 47 02 02



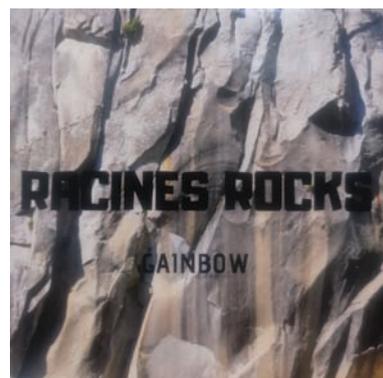
Un Villaron musicien

Gilles Duguet qui habite à Villiers depuis plus de 30 ans est un passionné de musique et de peinture. Il a réalisé et produit un album de musique, *Racines rock*, de 13 titres en français interprété par Gainbow.

Il propose cet album à la vente au tarif de 5 € ainsi qu'un 2^{ème} album de 14 titres, *Projection*, au tarif de 10 € :
Interprète : Marc Leprince / Auteur Gilles Duguet.

Contact : duguet.claude@free.fr
www.facebook.com/gilles.duguet.18
tel : 06 75 04 34 97

Ces albums sont également en vente à la boulangerie de Villiers auprès de Madame Gourdet.



Gratin de patates douces*

Ingrédients

Pour 4 à 6 personnes

6 patates douces moyennes (1,5 kg au total)

5 cuillères à soupe de sauge ciselée

6 gousses d'ail écrasées

Sel et poivre du moulin

25 cl de crème fouettée



Préparation

Préchauffez le four à 200° (th 6-7)

Nettoyez les patates douces sans les éplucher et coupez les en rondelles très fines avec une mandoline si possible ou un couteau très affuté.

Dans un saladier mélangez les patates douces, la sauge, l'ail, le sel et le poivre.

Disposez les tranches de patates douces en rangées bien serrées.

Recouvrez le plat de papier d'aluminium et enfournez, laissez cuire 45 mn.

Retirez le papier d'alu et répartissez la crème en une couche homogène sur les patates.

Faites rôtir à découvert, 20 min de plus.

La crème doit épaissir. Enfoncez la pointe d'un couteau pour vérifier que les patates sont bien cuites.

Servez immédiatement.

Ce gratin est tout simple. Vous pouvez tout préparer la veille et le garder au frigo jusqu'au moment de le passer au four. Vous pouvez remplacer la sauge par du thym ou utiliser un mélange des deux. Préférez les patates douces à chair orangée à la variété plus pâle.

** D'après le Cookbook d'Ottolenghi*

.....

Panna cotta aux pommes caramélisées



Ingrédients

Pour 4 à 6 personnes

100 ml crème liquide légère

100 ml lait demi-écrémé

1 sachet de sucre vanillé

2,5 feuilles de gélatine

1 pomme

Préparation

Préchauffez le four à 200° (th 6-7)

Placez les feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide pdt 10 mn.

Dans une casserole, versez la crème, le lait et le sucre vanillé, portez le tout à ébullition.

Laissez infuser 5 mn

Hors du feu ajoutez les feuilles de gélatine bien essorées, bien les mélanger pour les faire dissoudre complètement.

Versez la préparation dans vos verrines.

Laissez refroidir et placez au frais au moins 2 h afin que les panna cotta prennent.

Pelez, épépinez et coupez la pomme en petits dés.

Dans une poêle chaude, faites revenir et caraméliser légèrement les dés de pommes avec du beurre et du sucre quelques minutes.

Laissez refroidir les pommes caramélisées avant de les répartir sur les panna cotta.

Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00

01 64 24 21 03

► Attention : nouvelle adresse mail de la mairie

mairie@villierssousgrez.fr

Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 -12h00

Horaires de l'agence postale

lundi à vendredi : 13h30 -16h00 - samedi : 10h00 -12h00

Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00

mercredi : 10h00 -12h00 et 14h00 - 16h00

samedi : 17h00 -19h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00

mercredi : 10h00 -12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

Collecte ordures ménagères

le mardi matin

Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires

9 et 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai et 1^{er} juin

► **Depuis le 1^{er} janvier 2022**, vous pourrez trier dans votre bac jaune tous les emballages. Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider et les déposer en vrac (pas imbriqués, pas dans un sac).

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : www.villierssousgrez.fr



Quelques énigmes...

Enigme 1

2 ficelles brûlent chacune en 1 minute exactement, mais pas de façon homogène. En effet, la moitié de la ficelle ne brûle pas forcément en 30 secondes. Avec une boîte d'allumettes, sans aucun moyen de calculer l'heure ni de couper les ficelles, comment faire pour calculer 45 secondes ?

Enigme 3

Pour notre dos, c'est un soulagement,
Mais il peut se montrer brûlant.
Cette chemise n'est pas un vêtement,
Mais contient des documents.
Qui est-il ?

Enigme 2

Il est toujours au cœur
des flammes,
Mais c'est loin d'elles
qu'on le fonde.
A une époque,
nombreuses y étaient
les femmes,
Pour faire la fête, les
Villarons y abondent.
Qui est-il ?

Carnet

NAISSANCES

Bienvenue à :

Lilio Thibaut né le 6 février 2022
de Cédric Thibaut et Sophie
Texeira Leite

DÉCÈS

Michel Cotterot
le 11 janvier 2022

Letitia Cutean
le 13 janvier 2022

Sebastiano Gordano
le 18 janvier 2022

Si vous ne souhaitez pas voir vos événements familiaux publiés, merci de nous en informer.

Inscription en petite section pour les enfants nés en 2019

Les inscriptions des enfants nés en 2019 résidant sur la commune se dérouleront du 7 mars au 7 avril 2022 à la mairie de Villiers-Sous-Grez aux horaires d'ouverture. Pièces à fournir : carnet de santé avec vaccinations à jour, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le livret de famille.

Broyage des déchets

Nouvelles règles de mise à disposition du broyeur
20 € pour les frais d'essence pour 1/2 journée et plus 2 fois le temps passé en travaux d'intérêt communal.